

Réunion plénière du Réseau de Prévention et de Lutte contre les violences conjugales à la CAHC

Association , Entreprise , Famille , Jeune , Nouvel arrivant , Senior



Quatorze mois après son lancement, le Réseau de Prévention et de Lutte contre les violences conjugales s'est réuni à la CAHC pour tracer un premier bilan des différentes actions menées pour lutter contre les violences au sein du couple. L'arrondissement de Lens a été choisi région pilote.

Etaient présents à cette assemblée : le Préfet du Pas-de-Calais, Pierre de Bousquet ; la Sous-préfet du Pas-de-Calais, Isabelle David ; Jean-Pierre Corbisez, Président de la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin ; Jean Urbaniak, Vice-président chargé de Cohésion Sociale et Urbaine à la CAHC ; le Capitaine de Gendarmerie M. Petit ; le Procureur adjoint du TGI de Béthune ; M. Roy, le Commissaire Lejeune, Marc Demanze, Directeur de l'association Accueil 9 de cœur ; Laurent Liotard de l'association Accueil 9 de cœur et référent « Prévention et de Lutte contre les violences conjugales » et l'ensemble des partenaires de différents milieux (associatif, social, économique, politique, médical, paramédical, judiciaire et étatique). Cette matinée a permis de rassembler de nombreux professionnels et associations de l'arrondissement de Lens, spécialisés dans le domaine des violences conjugales et d'énoncer l'approche globale du réseau (articulation des accompagnements de la victime, de l'auteur, du couple, des enfants, de la famille sans oublier le soutien du réseau de professionnels qui réalise cet accompagnement).

La violence conjugale, des chiffres en hausse

Le nombre de violence ne cesse d'augmenter. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : selon les forces de l'ordre, dans le Pas-de-Calais, on dénombre 1 315 faits constatés en zone police en 2011, soit une augmentation de 4,4% par rapport à 2010.

Chacun des acteurs a énoncé les dispositions qui seront mises en place courant 2012 pour permettre une prise en charge plus efficace des victimes. L'objectif du réseau : informer les victimes sur les démarches et les personnes à contacter dans une situation de violence conjugale, pour qu'ils sachent exactement à qui s'adresser et qui peut les prendre en charge, comme l'a indiqué la Sous-préfet du Pas-de-Calais, Isabelle David. Jean Urbaniak, précise que pour cela, il est indispensable de connaître les besoins des victimes pour savoir si les actions menées répondent bien à leurs attentes. Même si le travail reste conséquent, le réseau est sur la bonne voie ; le tout sera de le pérenniser indiquent Pierre de Bousquet et Jean-Pierre Corbisez.

Une campagne de sensibilisation « Violences conjugales, interrogeons-nous ! »

Au cours des six prochains mois, le réseau lancera un label qui permettra d'associer une pratique adaptée à chaque situation et à chaque professionnel. Le réseau prévoit également de s'agrandir au niveau départemental. En parallèle, une campagne de sensibilisation « *Violences conjugales, interrogeons-nous !* » sera lancée avec l'édition et la diffusion d'un guide pratique (où seront listés les contacts utiles) et d'une plaquette d'information à destination du grand public et des professionnels. L'objectif à court et long terme du réseau : changer les habitudes, les mentalités et contribuer à une prise de conscience afin d'éviter au maximum les violences.

Vous êtes victime de violences conjugales ? Retrouvez tous les numéros utiles (protection, renseignements juridiques, hébergement, soutien social, écoute spécialisée, soins) dans la [plaquette dédiée](#). Un réseau local d'acteurs est là pour vous écouter et vous soutenir.

Pour toutes demandes, un numéro utile : 3919

[En savoir + sur le 9 de cœur](#)

On en parle dans la presse : [article de presse de la Voix du Nord du 28 janvier 2012](#)